



## Commission permanente du 19 juin 2023

### FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIAL - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Le Fonds de Solidarité Territoriale (FST), permet de soutenir des projets d'investissement (immobilier et équipement) portés par les partenaires institutionnels et associatifs locaux qui améliorent la qualité de vie quotidienne des habitants et des usagers.

La Commission permanente a décidé l'attribution de subventions d'investissement au titre du Fonds de solidarité Territoriale (FST) pour le canton de Cernay d'un montant total de **30 650€**, réparti comme suit :

- **10 000€**, aux Jardins de Wesserling, pour l'acquisition de matériel et installation d'un cabanon dans le cadre du projet de démarche éco-responsable et renforcement des circuits courts,
- **8 000€**, à l'Union Sportive de la Vallée de la Thur, pour l'acquisition d'un tracteur tondeuse,
- **6 400€**, au ski club de Kruth, pour le remplacement de la cuisinière au Refuge du Frenz,
- **4 000€**, au SR Cernay Natation, pour la réfection de la toiture du club-house,
- **1 250€**, à la Musique municipale de Saint-Amarin, pour l'acquisition d'un Glockenspiel,
- **1 000€**, à la commune de Leimbach, pour l'installation d'une stèle en hommage aux Malgré-Nous.

### FONDS COMMUNAL ALSACE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ET APPROBATION D'UNE CONVENTION

La Commission permanente a approuvé l'attribution de subventions d'investissement au titre du Fonds Communal Alsace (FCA), ainsi que des règlements modifiés du Fonds Communal Alsace (FCA), du Fonds d'Attractivité Alsace (FAA) et du Fonds d'Innovation Territoriale (FI).

Dans le canton de CERNAY, la subvention suivante a été attribuée au titre du FCA :

- **53 354 €**, à la commune de Geishouse, pour la réfection de voirie rue du Printemps.



## **SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX STRUCTURES RELEVANT DE L'ACTION SOCIALE DE PROXIMITE ET DE L'INSERTION**

Au titre des politiques publiques des solidarités, la Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement, aux associations et organismes intervenant dans le champ de l'Action Sociale de Proximité et de l'Insertion, sous réserve, pour les bénéficiaires organismes de droit privé d'une ou plusieurs subventions atteignant un montant total supérieur à 23 000€, de la signature préalable des conventions afférentes.

Pour le canton de CERNAY, le montant s'élève à :

- **8 266€**, au CCAS de Thann, pour le fonctionnement de l'épicerie sociale.

## **SUBVENTIONS AU TITRE DU SOUTIEN AUX PROJETS DE CREATION, DIFFUSION, FESTIVALS, PRATIQUES ARTISTIQUES COLLECTIVES ET CULTURE ET SOLIDARITE**

La Commission permanente a approuvé l'attribution de subventions pour le soutien aux projets de création, diffusion, festivals, pratiques artistiques collectives et culture et solidarité, pour le canton de CERNAY, d'un montant total de **26 700€**, défini comme suit :

- **7 800€**, à l'association de la Fête de l'eau de Wattwiller, pour l'organisation du Festival d'Art contemporain FEW 2023 "Tempête !,
- **5 000€**, au Foyer Saint-Erasme, pour l'organisation du Festival des fenêtres de l'Avent,
- **4 000€**, à l'association CAP (Culture Animation Projets), pour l'organisation du festival du Jazz Amarois,
- **3 000€**, à l'association les musicales du Parc de Wesserling à Ranspach, pour l'organisation du 17ème Festival de piano et musique de Chambre,
- **2 400€**, à l'association Au fil de la Vie à Thann, pour le projet de la " Compagnie des Anges",
- **2 000€**, à l'association "Système Paprika", à Fellingring, pour le projet TRAK,
- **2 000€**, à l'association Adèle de Glaubitz à Cernay, pour le projet Impression des lieux,
- **500€**, à l'association Thur Ecologie et Transports, pour l'organisation du Festival du film engagé.



## **SUBVENTIONS À DES STRUCTURES SOCIO-ÉDUCATIVES ET DES ASSOCIATIONS AGISSANT EN FAVEUR DE LA JEUNESSE ALSACIENNE**

La Commission permanente de la Collectivité européenne d'Alsace a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement, au titre de l'année 2023 et dans l'attente des nouvelles orientations pour lesquelles le travail est amorcé, à des structures socio-éducatives et des associations agissant en faveur de la jeunesse du territoire alsacien pour le canton de CERNAY, d'un montant total de **3 800€**, réparti comme suit :

- **1 300€**, à l'association de gestion du centre socio-culturel du Pays de Thann à Cernay, pour l'appel à projet jeunes citoyens 2023 (séjour Ciné-Cyclo),
- **1 000€**, à l'association de gestion du centre socio-culturel du Pays de Thann à Cernay, pour l'appel à projet jeunes citoyens 2023 (U Bahn Hambourg),
- **1 000€**, au CSC Agora de Cernay, pour l'appel à projet jeunes citoyens 2023 (Chantiers Pôle Jeunes),
- **500€**, au CSC Agora de Cernay, pour l'appel à projet jeunes citoyens 2023 (Agissons ensemble pour notre environnement).

## **SUBVENTIONS 2023 POUR 3 POSTES D'ANIMATEUR DE RELAIS PETITE ENFANCE**

La Commission permanente a décidé d'accorder des subventions de fonctionnement, au financement de 3 postes d'animateurs des Relais Petite enfance, pour le canton de CERNAY, d'un montant de **3 600€**, réparti comme suit :

- **3 000€**, pour l'aide au financement de 2 postes d'animateurs de Relais petite enfance de la Communauté de Communes de Thann-Cernay,
- **600€**, pour l'aide au financement d'un poste d'animateur de Relais petite enfance de Saint-Amarin.

## **SOUTIEN DE LA COLLECTIVITE EUROPÉENNE D'ALSACE AU MONDE SPORTIF**

Dans le cadre du soutien de la Collectivité européenne d'Alsace au monde sportif, la Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement au titre de l'aide aux manifestations sportives, dans le canton de CERNAY, pour un montant total de **69 673€**, réparti comme suit :

- **61 000€**, à la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin, pour l'organisation du passage du Tour de France masculin en Alsace le 22 juillet 2023 au Markstein,



# Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER



- **5 464€**, à GNFY France à Cernay, pour l'organisation du GNFY Thann Grand-Ballon le 9 juillet 2023 à Thann,
- **1 209€**, à l'Union Sportive de Thann Athlétisme, pour l'organisation des Courses du Grand-Ballon le 28 mai 2023 à WILLER SUR THUR,
- **1000€**, à la Ligue du Grand-Est de Vol Libre, pour l'organisation de la manifestation "Alsace Vosges Open 2023" du 23 au 29 juillet 2023 à Fellingring,
- **1000€**, à l'association sportive des PTT de Mulhouse, pour l'organisation du Tri Thur les 17 et 18 juin 2023 à Kruth.

## **Annick LUTENBACHER**

Conseillère d'Alsace du Canton de Cernay  
Déléguée à la Montagne  
Présidente du Syndicat mixte  
Markstein Grand-Ballon  
Présidente du Syndicat mixte Thur Amont  
Secrétariat : 03.89.30.60.14  
mail : annick.lutenbacher.elue@alsace.eu

## **Raphaël SCHELLENBERGER**

Conseiller d'Alsace du Canton de Cernay  
Député du Haut-Rhin  
Secrétariat : 03.89.28.20.59  
mail : raphael.schellenberger.elu@alsace.eu